

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Village de Val-David | 78010 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Francois St-Amour, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Village de Val-David pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 7 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	25
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	26
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	27
Situation financière par organismes	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	41
Analyse des charges consolidées	53

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Val-David

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

LISE GUAY, CPA auditrice

AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 7 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	10 174 163	10 315 214	9 576 561
Compensations tenant lieu de taxes	2	62 600	64 462	68 703
Quotes-parts	3			
Transferts	4	583 369	13 237 070	2 228 616
Services rendus	5	705 593	983 675	896 373
Imposition de droits	6	648 500	795 306	1 088 850
Amendes et pénalités	7	46 748	40 857	79 393
Revenus de placements de portefeuille	8	16 014	1 371	69 737
Autres revenus d'intérêts	9	105 000	113 387	206 762
Autres revenus	10	17 421	188 160	13 379
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	12 359 408	25 739 502	14 228 374
Charges				
Administration générale	14	2 350 731	2 200 776	2 026 650
Sécurité publique	15	1 642 614	1 826 824	2 029 573
Transport	16	2 360 263	3 139 401	2 738 398
Hygiène du milieu	17	1 813 231	2 649 479	2 147 335
Santé et bien-être	18	19 202	10 885	12 953
Aménagement, urbanisme et développement	19	563 492	585 000	495 720
Loisirs et culture	20	2 226 225	2 460 528	2 116 714
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	565 983	615 581	451 692
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	11 541 741	13 488 474	12 019 035
Excédent (déficit) de l'exercice	25	817 667	12 251 028	2 209 339
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		21 380 685	19 171 346
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		21 380 685	19 171 346
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		33 631 713	21 380 685

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	207 049	1 004 494
Débiteurs (note 5)	2	20 204 695	6 538 953
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	20 411 744	7 543 447
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	9 080 610	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 374 675	1 755 293
Revenus reportés (note 11)	12	3 914 829	3 292 184
Dette à long terme (note 12)	13	19 380 269	16 074 173
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	38 750 383	21 121 650
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(18 338 639)	(13 578 203)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	51 500 686	34 624 542
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	66 263	66 263
Stocks de fournitures	20	187 240	221 790
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	216 163	46 293
	23	51 970 352	34 958 888
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	33 631 713	21 380 685
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	33 631 713	21 380 685
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	33 631 713	21 380 685

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	817 667	12 251 028	2 209 339
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	18 617 475)	4 621 409)
Produit de cession	3		3 684	28 898
Amortissement	4		1 694 084	1 572 659
(Gain) perte sur cession	5		43 563	101 102
Réduction de valeur / Reclassement	6			5 646
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(16 876 144)	(2 913 104)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		34 550	(46 908)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(169 870)	(22 354)
	13		(135 320)	(69 262)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	817 667	(4 760 436)	(773 027)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(13 578 203)	(12 805 176)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(13 578 203)	(12 805 176)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(18 338 639)	(13 578 203)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	12 251 028	2 209 339
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 694 084	1 572 659
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession immo	3.1	43 563	101 102
▪ Réduction valeur immo	3.2		5 646
	4	13 988 675	3 888 746
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(13 665 742)	(1 971 826)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	4 619 382	264 297
Revenus reportés	8	622 645	2 644 243
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	34 550	(46 908)
Autres actifs non financiers	12	(169 870)	(22 354)
	13	5 429 640	4 756 198
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(18 617 475)	(4 621 409)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	3 684	28 898
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(18 613 791)	(4 592 511)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	4 664 942	279 999
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 303 327)	(1 186 050)
Variation nette des emprunts temporaires	26	9 080 610	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(55 519)	(64 904)
Autres			
▪	28.1		
	29	12 386 706	(970 955)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(797 445)	(807 268)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	1 004 494	1 811 762
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	1 004 494	1 811 762
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	207 049	1 004 494

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

La Régie incendie des Monts a été constituée conformément à l'article 580 du code municipal par un décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 mars 2016.

La Régie intermunicipale des Trois-Lacs a été constituée conformément à l'article 580 du code municipal par un décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 20 mars 2011.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Municipalité dans les actifs et passifs, les revenus et les dépenses consolidés ligne par ligne, de la « Régie incendie des Monts » et la « Régie intermunicipale des Trois-Lacs », partenariats auxquels elle participe.

B) Comptabilité d'exercice

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalités ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Subventions reportées du gouvernement du Québec

Les subventions reçues du gouvernement du Québec sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subvention est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

E) Actifs non financiers

Immobilisations

Les immobilisations de la Municipalité, de la Régie incendie des Monts et de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective à compter de leur date de mise en service selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Travaux d'infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	5 à 40 ans
Véhicules	2 à 20 ans
Véhicules lourds et machinerie lourde	15 à 20 ans
Mobilier et équipement	5 à 20 ans
Équipement informatique	4 à 10 ans

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande.

Les immobilisations en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation.

Stocks

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

F) Revenus

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Le poste Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) est établi en vertu de diverses modalités prévues au Manuel de la présentation de l'information financière municipale.

Les différents postes de DCTP de la Municipalité sont créés aux fins suivantes :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
- Frais d'émission de la dette à long terme : représente le solde de la dette à long terme relative aux frais d'émission sur la dette à long terme. Ce montant est amorti, au fur et à mesure du remboursement en capital de la dette concernée. Ce montant ne fait l'objet d'aucune affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Éléments présentés à l'encontre des DCTP :
- Financement des activités de fonctionnement : la part des frais d'émission sur la dette à long terme reportés qui sont financés à long terme dont le solde est non imputé aux activités de fonctionnement. Le solde est amorti par affectations aux activités de fonctionnement à des fins fiscales au fur et à mesure que ces frais d'émission sont imputés aux activités de fonctionnement.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes municipales, les mutations et les amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt temporaire, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - *Instruments financiers*, SP 3041 - *Placements de portefeuille*, SP 2601 - *Conversion des devises* et SP 1201 - *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles exigences, appliquées de façon prospective, n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Municipalité, mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Adoption initiale - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Municipalité qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Municipalité puisque la Municipalité n'est pas en mesure de confirmer l'absence ou la présence d'amiante pour certains de ces bâtiments, de sorte qu'il n'est pas possible de déterminer si la Municipalité est en présence d'une obligation.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 207 049	1 004 494
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments		
▪	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 207 049	1 004 494
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()	() ()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 207 049	1 004 494
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	734 660	840 640
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	8 865	13 260
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	16 522 992	3 777 658
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 595 650	1 535 105
Organismes municipaux	13	24 226	43 318
Autres			
▪ Entreprises, org. et individus	14.1	169 149	122 139
▪ Droits de mutations	14.2	149 153	206 833
	15	20 204 695	6 538 953
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 847 332	2 075 760
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 847 332	2 075 760
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	33 106	40 087
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	15 103 415	2 713 877
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	577 740	686 924
Ministère de la Culture et des Communications	25	44 000	43 204
Autres ministères/organismes	26	797 837	333 653
	27	16 522 992	3 777 658

Note

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 17 532 042 \$.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 1 500 000 \$ au 31 décembre 2023, portant intérêt au taux préférentiel.

De plus, en attente de financement à long terme pour certains règlements d'emprunts, la Municipalité a contracté des prêts à terme dont les soldes au 31 décembre 2023 totalisent 9 028 000 \$. Les montants autorisés totalisent 32 190 145 \$ et les prêts à terme portent intérêt au taux préférentiel. La Municipalité dispose également au 31 décembre 2023 de marges de crédit spécifiques dont les montants autorisés totalisent 780 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel.

La Régie incendie des Monts dispose également d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 100 000 \$ au 31 décembre 2023, portant intérêt au taux préférentiel.

La Régie intermunicipale des Trois-lacs dispose également d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 550 000 \$ au 31 décembre 2023, portant intérêt au taux préférentiel.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	3 713 158	679 534
Salaires et avantages sociaux	42	727 467	761 185
Dépôts et retenues de garantie	43	1 770 827	173 163
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	3 775	3 191
▪ Intérêts courus	45.2	113 382	66 332
▪ Autres courus et passifs	45.3	46 066	71 888
	46	6 374 675	1 755 293

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

La valeur comptable des créiteurs et autres charges à payer excluant les avantages sociaux à payer est d'un montant de 6 107 159 \$.

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	49 246	
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Autres transferts	52.1	3 271 352	2 811 164
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	16 020	14 047
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	578 211	466 973
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	3 914 829	3 292 184

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,15	5,25	2024	2028	62	19 545 411	16 183 796
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	19 545 411	16 183 796
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(165 142)	(109 623)
					72	19 380 269	16 074 173

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73				1 774 657
2025	74				2 763 107
2026	75				2 017 991
2027	76				6 734 898
2028	77				6 254 758
2029 et plus	78				
	79				19 545 411
Intérêts et frais accessoires	80				
	81				19 545 411

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	189 050
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	24 857
	90	213 907

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

La direction n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la date des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	13 103 406	10 905	(2 189 476)	15 303 787
Eaux usées	103	10 432 073			10 432 073
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	13 646 958			13 646 958
Autres					
▪ Autres	105.1	1 520 033	182 360		1 702 393
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	4 322 640	58		4 322 698
Améliorations locatives	108	5 301	1 977		7 278
Véhicules	109	4 375 244	133 350	110 090	4 398 504
Ameublement et équipement de bureau	110	434 180	3 042		437 222
Machinerie, outillage et équipement divers	111	3 034 968	709 624	(2 754)	3 747 346
Terrains	112	6 834 522	27 051		6 861 573
Autres	113	13 700	4 801	(6 601)	25 102
	114	57 723 025	1 073 168	(2 088 741)	60 884 934
Immobilisations en cours	115	3 571 529	17 544 307	2 198 831	18 917 005
	116	61 294 554	18 617 475	110 090	79 801 939
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	4 879 830	293 138		5 172 968
Eaux usées	118	7 691 995	225 593		7 917 588
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	7 097 066	563 769		7 660 835
Autres					
▪ Autres	120.1	838 287	57 797		896 084
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	1 881 538	96 320		1 977 858
Améliorations locatives	123	393	1 700		2 093
Véhicules	124	1 864 960	281 070	62 843	2 083 187
Ameublement et équipement de bureau	125	415 113	6 505		421 618
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 895 113	156 789		2 051 902
Autres	127	105 717	11 403		117 120
	128	26 670 012	1 694 084	62 843	28 301 253
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	34 624 542			51 500 686
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	66 263	66 263
	136	66 263	66 263
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	66 263	66 263

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Autres	144.1	216 163	46 293
Autres			
▪	145.1		
	146	216 163	46 293

Note**19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée par baux et par contrats auprès de certains fournisseurs. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 11 876 395 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2024	-	11 799 118 \$
2025	-	49 046 \$
2026	-	25 385 \$
2027	-	2 846 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Régie intermunicipale des Trois-Lacs s'est engagée auprès de différents fournisseurs, la quote-part revenant à la Municipalité sur le solde des engagements suivants ces contrats s'établit à 95 288 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024 -	76 315 \$
2025 -	17 351 \$
2026 -	1 166 \$
2027 -	428 \$
2028 -	28 \$

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2023, les réclamations pendantes contre la Municipalité s'élèvent à 18 360 371 \$.

Elles comprennent notamment une poursuite de 5 450 725 \$ relativement à l'imposition par la Municipalité d'un avis de réserve foncière sur certains lots de son territoire ainsi qu'une poursuite de 12 338 461 \$ en lien avec l'incendie d'un commerce sur le territoire de la Municipalité.

De l'avis de la direction, il est présentement impossible de prévoir le dénouement de ces poursuites, ainsi que les montants que la Municipalité pourrait être appelée à verser. Aucune provision n'a été constatée aux états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

D) Autres

Au cours de l'année 2021, la Municipalité s'est portée acquéreur d'un terrain par expropriation. Les procédures en lien avec cette expropriation étant non complétées au 31 décembre 2023, il est donc impossible à cette date d'établir le montant exact à être déboursé et conséquemment, seul le montant de l'offre d'indemnité a été comptabilisé aux états financiers consolidés à ce jour.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

De plus, au cours de l'année 2022, le Tribunal administratif du Québec a rendu une décision incidente suivant une requête en expropriation totale déposée par la société qui était propriétaire du terrain acquis par expropriation en 2021, dans laquelle il ordonne notamment à la Municipalité d'acquérir par expropriation huit (8) lots additionnels. La décision incidente a été portée en appel par la Municipalité en 2023. De l'avis de la direction, il est présentement impossible de prévoir le dénouement de cet appel et les montants que la Municipalité pourrait être appelée à verser si elle était forcée d'acquérir ces lots. Aucune provision n'a été constatée aux états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'organisme municipal et du budget adopté par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Municipalité est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes, les mutations et les amendes et pénalités, et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, est composée de comptes non en souffrance de 136 772 \$ (2022 - 101 324 \$).

La Municipalité est d'avis qu'aucune provision pour créances douteuses n'est requise pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	9 080 610 \$	- \$	- \$	- \$	9 080 610 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	5 993 777 \$	- \$	- \$	- \$	5 993 777 \$
Intérêts courus à payer	113 382 \$	- \$	- \$	- \$	113 382 \$
Dettes	1 774 657 \$	4 781 098 \$	12 989 656 \$	- \$	19 545 411 \$
	<u>16 962 426 \$</u>	<u>4 781 098 \$</u>	<u>12 989 656 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>34 733 180 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

31 décembre 2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	1 280 579 \$	- \$	- \$	- \$	1 280 579 \$
Intérêts courus à payer	66 332 \$	- \$	- \$	- \$	66 332 \$
Dettes	4 838 245 \$	3 609 096 \$	7 736 455 \$	- \$	16 183 796 \$
	<u>6 185 156 \$</u>	<u>3 609 096 \$</u>	<u>7 736 455 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>17 530 707 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Municipalité à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont la dette à long terme et les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

Considérant que la Municipalité comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Municipalité prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2023 d'un montant de 88 736 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	9 576 561	10 174 163	10 315 214			10 315 214
Compensations tenant lieu de taxes	2	68 703	62 600	64 462			64 462
Quotes-parts	3					1 064 251	
Transferts	4	564 606	579 531	503 808		2 675	506 483
Services rendus	5	825 089	686 862	839 108		144 567	983 675
Imposition de droits	6	1 088 850	648 500	795 306			795 306
Amendes et pénalités	7	77 260	45 000	38 344		2 513	40 857
Revenus de placements de portefeuille	8	65 247	14 000	(5 814)		7 185	1 371
Autres revenus d'intérêts	9	206 762	105 000	113 387			113 387
Autres revenus	10	(34 499)	16 500	76 341		64 147	140 488
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	12 438 579	12 332 156	12 740 156		1 285 338	12 961 243
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	1 664 010		12 730 587			12 730 587
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	34 910		47 672			47 672
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	1 698 920		12 778 259			12 778 259
	22	14 137 499	12 332 156	25 518 415		1 285 338	25 739 502
Charges							
Administration générale	23	2 010 650	2 350 731	2 184 038	16 738		2 200 776
Sécurité publique	24	2 013 826	1 720 904	1 724 980	1 455	690 803	1 826 824
Transport	25	1 993 715	2 360 263	2 327 043	812 358		3 139 401
Hygiène du milieu	26	1 577 531	1 886 018	1 926 805	565 729	630 782	2 649 479
Santé et bien-être	27	12 953	19 202	10 885			10 885
Aménagement, urbanisme et développement	28	486 929	563 492	576 240	8 760		585 000
Loisirs et culture	29	1 976 474	2 226 225	2 303 475	157 053		2 460 528
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	413 069	520 441	565 706		49 875	615 581
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 464 471		1 562 093	(1 562 093)		
	34	11 949 618	11 647 276	13 181 265		1 371 460	13 488 474
Excédent (déficit) de l'exercice	35	2 187 881	684 880	12 337 150		(86 122)	12 251 028

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 187 881	684 880	12 337 150	12 251 028
Moins : revenus d'investissement	2 (1 698 920))	12 778 259)	12 778 259)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	488 961	684 880	(441 109)	(86 122)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	1 464 471		1 562 093	131 991
Produit de cession	5	23 550			3 684
(Gain) perte sur cession	6	106 450			43 563
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	1 594 471		1 562 093	179 238
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			56 443	56 443
Remboursement de la dette à long terme	17 (872 632)	824 100)	1 056 218)	125 117)
	18	(872 632)	(824 100)	(999 775)	(125 117)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (232 341)	55 000)	9 131)	5 138)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	443 922	347 250	308 204	308 204
Excédent de fonctionnement affecté	21	124 404	(25 000)	448 662	21 535
Réserves financières et fonds réservés	22	(164 976)	(133 911)	35 572	(14 321)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	15 169	5 881	(44 625)	1 978
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	186 178	139 220	738 682	4 054
	26	908 017	(684 880)	1 301 000	58 175
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 396 978		859 891	(27 947)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 698 920	12 778 259	12 778 259
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (86 630)(13 123)(13 123)
Sécurité publique	3 ()(23 410)(23 410)
Transport	4 (895 833)(4 013 707)(4 013 707)
Hygiène du milieu	5 (2 723 358)(14 195 440)(130 711)(
Santé et bien-être	6 ()()()
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()()()
Loisirs et culture	8 (608 808)(241 084)(241 084)
Réseau d'électricité	9 ()()()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()()
	11 (4 314 629)(18 463 354)(154 121)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()()()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 ()()()
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14		3 568 409	87 233
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	232 341	9 131	5 138
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	662 740	417 257	417 257
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	23 751	76 054	14 320
	19	918 832	502 442	19 458
	20	(3 395 797)	(14 392 503)	(47 430)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 696 877)	(1 614 244)	(47 430)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	842 362	29 039	178 010	207 049
Débiteurs (note 5)	2	6 464 931	20 092 374	112 321	20 204 695
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	7 307 293	20 121 413	290 331	20 411 744
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10		9 028 000	52 610	9 080 610
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 661 623	6 203 887	170 788	6 374 675
Revenus reportés (note 11)	12	3 292 184	3 889 107	25 722	3 914 829
Dettes à long terme (note 12)	13	14 503 097	17 845 139	1 535 130	19 380 269
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	19 456 904	36 966 133	1 784 250	38 750 383
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(12 149 611)	(16 844 720)	(1 493 919)	(18 338 639)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	33 003 439	49 904 699	1 595 987	51 500 686
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	66 263	66 263		66 263
Stocks de fournitures	20	216 737	182 221	5 019	187 240
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	29 533	195 044	21 119	216 163
	23	33 315 972	50 348 227	1 622 125	51 970 352
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 450 800	2 329 750	(226)	2 329 524
Excédent de fonctionnement affecté	25	587 405	497 109	22 165	519 274
Réserves financières et fonds réservés	26	923 303	845 962	22 480	868 442
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	1 867	1 867
Financement des investissements en cours	28	(3 500 493)	(5 251 911)	22 930	(5 228 981)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	20 705 346	35 082 597	62 724	35 145 321
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	21 166 361	33 503 507	128 206	33 631 713
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	3 711 298	3 822 197	4 358 024	3 556 317
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	891 043	827 975	918 071	830 603
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	4 241 048	4 093 267	4 644 600	4 471 596
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	515 441	565 706	615 549	407 618
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				42 962
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	5 000		32	1 112
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 965 046	2 008 973	956 057	809 237
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	270 750	250 223	250 223	276 964
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		1 562 094	1 694 084	1 572 659
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	47 650	50 830	51 834	49 967
	22	11 647 276	13 181 265	13 488 474	12 019 035

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 329 524	2 552 938
Excédent de fonctionnement affecté	2	519 274	598 290
Réserves financières et fonds réservés	3	868 442	945 700
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 867)	(1 738)
Financement des investissements en cours	5	(5 228 981)	(3 471 615)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	35 145 321	20 757 110
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	33 631 713	21 380 685
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 329 750	2 450 800
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(226)	102 138
	11	2 329 524	2 552 938
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget exercice subséquent	12.1	358 364	347 250
▪ Fonds d'indemnisation sablière	12.2	3 029	3 029
▪ Changement climatique	12.3	18 573	18 573
▪ Subvention intérêts dette LT	12.4	117 143	133 416
▪ Élections	12.5		32 788
▪ Dossier expropriation	12.6		45 000
▪ Évaluation deux lots	12.7		7 349
	13	497 109	587 405
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ RIDM	14.1	22 165	10 885
	15	22 165	10 885
	16	519 274	598 290

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	719 377
Organismes contrôlés et partenariats	22	18 484
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	64 297
Organismes contrôlés et partenariats	26	3 996
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	57 788
Autres		
▪ Stationnement	30.1	4 500
	31	868 442
	32	868 442
	945 700	945 700

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (53 551)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 (53 551)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	51 684
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	8 997
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	51 684
	64 (1 867)(
		1 738)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 474 624	42 060
Investissements à financer	66 (5 703 605)(3 513 675)
	67 (5 228 981)	(3 471 615)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 51 500 686	34 624 542
Propriétés destinées à la revente	69 66 263	66 263
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 51 566 949	34 690 805
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 51 566 949	34 690 805
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (19 380 269)(16 074 173)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (165 142)(109 623)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 3 070 232	2 239 366
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 53 551	10 735
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (16 421 628)(13 933 695)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (16 421 628)(13 933 695)
	84 35 145 321	20 757 110

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()
Rendement espéré des actifs	85	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Régime de retraite des employés

La Municipalité a un régime à cotisations déterminées garantissant le paiement d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi à tous ses salariés.

La politique de capitalisation de la Municipalité consiste à verser au régime des cotisations annuelles dont les montants sont équivalents aux montants versés par les employés.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	189 050
	110	172 902
	189 050	172 902

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7
		7

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminés. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	6 221	5 836
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	20 651	19 667
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	4 206	4 363
	121	24 857	24 030
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	5 566 538	5 630 694	5 632 734
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	738 051	748 690	214 847
Activités de fonctionnement	3	2 065 502	2 094 436	1 747 652
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	117 380	123 122	159 384
Activités de fonctionnement	8	138 633	141 414	269 446
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	8 626 104	8 738 356	8 024 063
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	471 918	479 554	475 378
Égout	13	231 562	237 199	233 468
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	814 579	831 170	813 401
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	30 000	28 935	30 251
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 548 059	1 576 858	1 552 498
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 548 059	1 576 858	1 552 498
	27	10 174 163	10 315 214	9 576 561

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	13 260	13 468	14 308
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	46 340	47 761	51 366
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	59 600	61 229	65 674
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	3 000	3 233	3 029
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	3 000	3 233	3 029
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	62 600	64 462	68 703

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49		632	
Sécurité civile	50			105 312
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	11 890	11 890	6 258
Enlèvement de la neige	53	12 000	9 557	9 091
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	63 967	64 321	67 503
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	80 000	98 906	84 359
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			9 000
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	113 030	35 759	35 759
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81		3 038	3 038
Activités culturelles				1 747
Bibliothèques	82	18 000	23 463	23 463
Autres	83	13 000	8 000	8 000
Réseau d'électricité	84			
	85	299 997	254 934	257 609
				339 259

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			50 297
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	12 577 742	12 577 742	1 571 437
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	152 845	152 845	42 276
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	12 730 587	12 730 587	1 664 010

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	192 000	161 340	161 340
Fonds de développement des territoires	130			156 275
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	87 534	87 534	87 534
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	279 534	248 874	225 347
TOTAL DES TRANSFERTS	136	579 531	13 234 395	13 237 070
				2 228 616

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142		20 524	39 540
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145		20 524	39 540
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153	370	394	350
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155	31 000	43 413	30 851
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156	642	651	4 691
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157		3 533	2 740
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	32 012	44 458	38 632

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168	3 346	3 346	
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172	3 346	3 346	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	32 012	47 804	71 861
				78 172

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	11 000	19 058	10 745
	182	11 000	19 058	10 745
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			29 004
Sécurité civile	185		120 510	
Autres	186			
	187		120 510	29 004
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188		5 066	12 276
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196		5 066	12 276
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	25 000	21 898	37 521
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	3 000	16 299	3 476
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	3 000	6 530	3 230
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	31 000	44 727	44 227

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214	5 000	9 563	9 563
Autres	215			
	216	5 000	9 563	9 563
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	604 800	706 075	706 075
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	1 050	3 533	3 533
Autres	219	2 000	3 282	3 282
	220	607 850	712 890	712 890
Réseau d'électricité	221			
	222	654 850	791 304	911 814
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	686 862	839 108	983 675
				896 373

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	48 500	71 085	72 975
Droits de mutation immobilière	225	600 000	723 873	1 015 450
Droits sur les carrières et sablières	226		348	425
Autres	227			
	228	648 500	795 306	1 088 850
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	45 000	38 344	79 393
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230	14 000	(5 814)	69 737
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	105 000	113 387	206 762
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(43 563)	(101 102)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238	2 250	15 444	13 736
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	14 250	108 569	100 745
	242	16 500	124 013	13 379
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	243 880	242 383		242 383	242 383	238 773
Greffe et application de la loi	2	450 985	463 200		463 200	463 200	434 738
Gestion financière et administrative	3	1 201 144	1 010 986	16 738	1 027 724	1 027 724	985 344
Évaluation	4	107 519	107 751		107 751	107 751	95 682
Gestion du personnel	5	164 001	196 332		196 332	196 332	142 665
Autres							
▪ Autres	6.1	183 202	163 386		163 386	163 386	129 448
	7	2 350 731	2 184 038	16 738	2 200 776	2 200 776	2 026 650
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	1 096 925	1 095 860		1 095 860	1 095 860	1 072 864
Sécurité incendie	9	557 397	557 147	1 455	558 602	658 991	506 038
Sécurité civile	10	12 218	11 874		11 874	11 874	408 183
Autres	11	54 364	60 099		60 099	60 099	42 488
	12	1 720 904	1 724 980	1 455	1 726 435	1 826 824	2 029 573
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	935 009	786 104	754 608	1 540 712	1 540 712	1 527 316
Enlèvement de la neige	14	900 772	967 023	24 095	991 118	991 118	853 997
Éclairage des rues	15	51 000	70 717		70 717	70 717	51 311
Circulation et stationnement	16	56 718	52 742		52 742	52 742	54 526
Transport collectif							
Transport en commun	17	51 047	52 556		52 556	52 556	37 844
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	365 717	397 901	33 655	431 556	431 556	213 404
	21	2 360 263	2 327 043	812 358	3 139 401	3 139 401	2 738 398

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	233 362	255 958	38 201	294 159	294 159	217 824
Réseau de distribution de l'eau potable	23	274 977	245 968	256 497	502 465	502 465	483 048
Traitement des eaux usées	24	101 811	95 264	85 938	181 202	181 202	172 842
Réseaux d'égout	25	136 446	125 911	151 048	276 959	276 959	286 730
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	127 596	151 234	34 045	185 279	217 382	154 069
Élimination	27	205 902	213 950		213 950	213 950	338 631
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	163 165	161 141		161 141	210 640	148 097
Tri et conditionnement	29	14 233	62 528		62 528	62 528	12 993
Matières organiques							
Collecte et transport	30	237 365	234 421		234 421	309 764	215 065
Traitement	31	48 050	48 050		48 050	48 050	
Matériaux secs							
Autres	32	142 433	137 231		137 231	137 231	
Plan de gestion							
Autres	34						
Autres							
Cours d'eau	35						78
Protection de l'environnement	36						
Autres	37	152 235	143 359		143 359	143 359	68 899
	38						
	39	1 886 018	1 926 805	565 729	2 492 534	2 649 479	2 147 335
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	19 202	10 885		10 885	10 885	12 953
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43	19 202	10 885		10 885	10 885	12 953

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023		Réalizations	Réalizations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	435 224	466 911	1 497	468 408	468 408	413 126
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	56 576	42 313		42 313	42 313	11 962
Tourisme	48	71 692	67 016	7 263	74 279	74 279	70 632
Autres	49						
Autres	50						
	51	563 492	576 240	8 760	585 000	585 000	495 720
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52		45 802	32 974	78 776	78 776	80 645
Patinoires intérieures et extérieures	53	82 908	89 861	4 224	94 085	94 085	74 098
Piscines, plages et ports de plaisance	54						
Parcs et terrains de jeux	55	502 813	403 224	60 199	463 423	463 423	474 106
Parcs régionaux	56	638 161	721 100	25 765	746 865	746 865	543 333
Expositions et foires	57	78 450	56 505		56 505	56 505	80 375
Autres	58	308 745	389 284	23 993	413 277	413 277	311 780
	59	1 611 077	1 705 776	147 155	1 852 931	1 852 931	1 564 337
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	13 900	12 430		12 430	12 430	273
Bibliothèques	61	261 630	275 014	8 995	284 009	284 009	247 486
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	106 000	106 000		106 000	106 000	113 000
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	233 618	204 255	903	205 158	205 158	191 618
	65	615 148	597 699	9 898	607 597	607 597	552 377
	66	2 226 225	2 303 475	157 053	2 460 528	2 460 528	2 116 714

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	505 974	524 105		524 105	573 948	411 051
Autres frais	69	9 467	41 601		41 601	41 601	39 529
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	5 000				32	1 112
	72	520 441	565 706		565 706	615 581	451 692
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		1 562 093 (1 562 093)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Village de Val-David | 78010 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 519 358	2 519 358	2 427 538
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	9 433 579	9 433 579	74 489
Conduites d'égout	4	2 214 119	2 214 119	162 215
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 361 804	3 361 804	77 118
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	191 341	191 341	61 210
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	10 060	10 118	80 792
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		1 977	4 333
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	6 450	139 800	203 229
Ameublement et équipement de bureau	18		3 042	6 076
Machinerie, outillage et équipement divers	19	696 091	709 624	843 947
Terrains	20	25 750	27 051	671 320
Autres	21	4 802	5 662	9 142
	22	18 463 354	18 617 475	4 621 409

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	2 519 358	2 519 358	2 427 538
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	9 433 579	9 433 579	74 489
Conduites d'égout	4	2 214 119	2 214 119	162 215
Autres infrastructures	5	3 553 145	3 553 145	138 328
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	743 153	897 274	1 818 839
	12	18 463 354	18 617 475	4 621 409

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 120 748	1 090 347	179 834	3 031 261
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	11 823 682	2 621 736	1 001 500	13 443 918
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	13 944 430	3 712 083	1 181 334	16 475 179
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 075 760	952 859	181 287	2 847 332
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 075 760	952 859	181 287	2 847 332
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	163 606		(59 294)	222 900
	15	2 239 366	952 859	121 993	3 070 232
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 239 366	952 859	121 993	3 070 232
	19	16 183 796	4 664 942	1 303 327	19 545 411
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	16 183 796	4 664 942	1 303 327	19 545 411

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	18 009 100
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	5 703 605
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	2 847 332
Autres montants	9	222 900
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	451 591
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	20 190 882
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	1 513 381
Endettement net à long terme	14	21 704 263
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	748 014
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	22 452 277
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	22 452 277
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	107 519	107 751	95 682
Autres	3	197 184	201 496	155 918
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	557 397	557 147	5 852
Sécurité civile	6	6 368	6 381	
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	45 333	45 674	35 871
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	932 048	976 835	434 520
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	1 202	1 206	1 206
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	36 326	36 404	29 005
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	55 631	50 699	45 927
Activités culturelles	23	26 038	25 380	6 462
Réseau d'électricité	24			
	25	1 965 046	2 008 973	956 057
				809 237

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	26 751	25 441
Charges sociales	2	3 864	4 051
Biens et services	3	18 388 731	4 285 137
Frais de financement	4	44 008	
Autres	5		
	6	18 463 354	4 314 629

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	8,00	40,00	15 795,00	881 426	198 352	1 079 778
Professionnels	2						
Cols blancs	3	13,50	35,00	24 633,00	745 514	149 519	895 033
Cols bleus	4	27,00	40,00	56 434,00	2 040 631	445 720	2 486 351
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	48,50		96 862,00	3 667 571	793 591	4 461 162
Élus	9	7,00			181 377	38 248	219 625
	10	55,50			3 848 948	831 839	4 680 787

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	64 321	12 354 713	223 029		12 642 063
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	439 486	152 846			592 332
	7	503 807	12 507 559	223 029		13 234 395

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	3 578	3 102
	4	3 578	3 102
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		36
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		36
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	292 754	181 839
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		721
	15	292 754	182 560
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	114 028	69 293
Traitement des eaux usées	18	5 137	3 466
Réseaux d'égout	19	21 155	21 099
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		284
	26	140 320	94 142
Santé et bien-être			
Logement social	27	9 955	8 115
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	9 955	8 115
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	123	252
Autres	34		
	35	123	252
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	118 597	124 419
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	42	43
Autres	38	337	400
	39	118 976	124 862
Réseau d'électricité			
	40		
	41	565 706	413 069

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Dominique Forget	1.1 Maire	42 937	21 469	6 177	
Manon Paquin	1.2 Conseiller	11 840	5 920		
Jean-François Giasson	1.3 Conseiller	14 360	7 180	493	247
Carl De Montigny	1.4 Conseiller	11 840	5 920		
Guy Séguin	1.5 Conseiller	11 840	5 920		
Christian Lachaine	1.6 Conseiller	11 840	5 920		
Stephan Schwab	1.7 Conseiller	11 840	5 920		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 1 110 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 348 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 197 523 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 139 805 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2021-06-162
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2021-06-08
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 478
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière
modification : 2024-05-10 13:39
